Après la signature des traités européens

SATISFACTION DANS LES CAPITALES OCCIDENTALES

LES écoliers de demain devront connaître la date du 25 mars 1957.

En ce jour, à Rome, six nations européennes ont uni leur sort plus intimement que lors de la constitution du pool charbon-acier. Autour du tapis rouge, où les livres des traités détachaient leur couleur bleue, les ministres n'ont pas mis plus de trois minutes pour procéder aux signatures officielles.

On remarquait la diversité politique des ministres présents : socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux cautionnent la naissance d'une Europe politiquement diverse.

Les journaux du monde entier consacrent d'importants commentaires à cet événement. Une vive satisfaction apparaît dans la plupart des articles, sauf dans les pays communistes — encore qu'on ne retrouve pas la violence de la lutte anti-C. E. D. — et dans certaines nations commerçantes qui craignent de perdre des débouchés sur le continent, ainsi le Japon et le Brésil.

(Lire en page 8 nos informations et commentaires.)

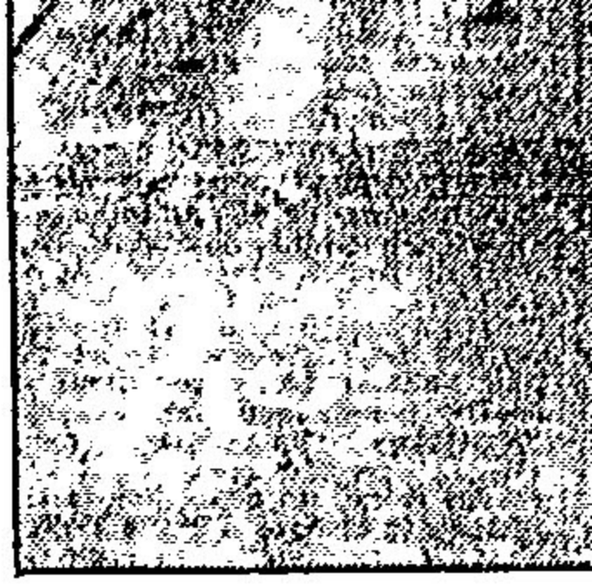

Une centaine de secousse

Autour du décr

« Un pro

est aussi

CHRONIQUE

MARCHÉ COMMUN, ŒUVRE COMMUNE

par Joseph ZAMANSKI

VOICI le marché commun convenu, signé, bientôt ratifié. Il restera à lui donner vie.

C'est taillé, bien ou mal ; maintenant, il faut coudre. Car il y a beaucoup de pièces et de morceaux. Beaucoup de disparités existent entre les nations intéressées et sur de multiples plans, monnaie, productivité, salaires et conditions du travail, où la France est souvent en flèche, sans compter le gros problème des pays d'outre-mer.

On n'ignorait pas les obstacles, mais l'œuvre était déjà engagée avec la Communauté charbon-acier. On n'exagérera pas en disant que, pour chacun des pays signataires, il s'agit, en l'état actuel du monde, d'une question de vie ou de mort.

Dans son Message de Noël 1953, Pie XII ne nous cachait pas le risque de l'entreprise, mais il nous assurait que le risque était « nécessaire » et « raisonnable », parce que « adapté aux possibilités présentes » et le Message du dernier Noël, si rayonnant de clairvoyance et de courage, insiste une fois encore sur l'indispensable solidarité de l'Europe. Au-delà d'une pure convenance économique, c'est un haut idéal d'union, correspondant à l'évolution du monde, qui nous convie à cette grave entreprise. Cela vaut bien un travail acharné et quelques renoncements.

Nous voudrions insister sur un aspect, assez estompé jusqu'ici, des conditions d'une réussite. L'Europe, et en particulier le marché commun ne se feront pas, parce qu'il y faut précisément des sacrifices, par la seule grâce de la technique, des bureaux, de l'administration, des Commissions et des délégations politiques. Il y faudra surtout l'aveu de tous les intéressés, et les intéressés sont toutes nos entreprises industrielles, tous nos commerces, tous les producteurs, tous les travailleurs, et aussi tous ceux pour qui est faite la production. En est-on suffisamment convaincu ? Est-on disposé à appeler tout le monde à l'œuvre ? Il n'y a que neuf ans, en 1948 se tenait la Conférence internationale de Westminster sous les auspices du solennel « Comité européen de coordination des mouvements pour l'Europe unie ». Elle rassemblait d'éminentes personnalités. Sait-on la discrimination qui y a été faite entre les catégories intéressées dont je parlais plus haut ? La représentation des travailleurs y était admise dans les Commissions qui auraient à traiter des salaires et conditions du travail. Quant aux questions intéressant la vie économique des entreprises, les Conseils où elles devraient être traitées seraient réservés aux seuls employeurs.

Position inadmissible. Comment séparer l'économique du social, ignorer les répercussions réciproques de l'un sur l'autre ? Comment espérer obtenir l'acquiescement, la coopération de la classe ouvrière à l'œuvre commune en récusant par avance son avis dans une évolution économique qui l'intéresse au même titre que tout le pays ? D'ailleurs n'y a-t-il pas, chez nous au moins, des précédents sur le plan national ? Si la trop vieille institution des Chambres de commerce ne fait appel qu'aux chefs d'entreprise, les Chambres de métiers et les Chambres d'agriculture, de création relativement récente, ne comprennent-elles pas des compagnons et des ouvriers agricoles ?

Si, dans la sphère de l'entreprise, le problème de la collaboration ouvrière à la gestion reste plus délicat, déjà cependant, avec le Comité d'entreprise, l'avis de la main-d'œuvre est sollicité à titre consultatif sur les problèmes d'ordre économique. En Allemagne, la coopération est encore plus étroite.

Mais, lorsqu'il s'agit d'intervenir dans le domaine, non de l'entreprise mais de la profession, il ne doit plus y avoir de question. Notons du reste que le retour à une plus vraie notion des choses s'accentue sensiblement depuis la Conférence de Westminster. Déjà en 1951, à Rome ; en 1953 à La Haye, les Conférences internationales ont commencé à s'ouvrir à l'idée de la présence à leurs travaux des représentants du travail et même des consommateurs. Et il y a huit jours à peine, à la Conférence économique européenne, organisée par le Centre d'action européenne fédéraliste, que préside M. François-Poncet, la même suggestion a figuré dans la motion générale.

Le marché commun ne s'établira pas sans l'aveu des travailleurs. Il ne peut se passer de l'expérience que l'élite qui s'est dégagée de leur milieu peut lui apporter et de la caution qu'elle donnera d'une franche participation ouvrière à la réussite.

D'ailleurs, voilà une bonne occasion pour que l'organisation professionnelle, objectif de premier plan, quoi qu'on ait dit, pour le progrès des économies nationales, fasse un pas de géant. L'organisation professionnelle ne se fera pas à blanc ; il lui faut un objet, une cause, un but, comme il faut du blé à un moulin pour qu'il tourne. La nécessité que les professions soient représentées au Conseil de l'Europe, les incitera à mieux se constituer dans le cadre national.

Il reste qu'il y a une autre représentation à assurer au marché commun, celle des utilisateurs, des consommateurs, non les seuls mais eux aussi, intéressés. Les consommateurs, ce sont tous les foyers, toutes les familles. C'est donc aux associations familiales, là où elles existent, comme chez nous, qu'il faut demander d'envoyer aux Conseils consultatifs du marché commun, leurs délégués.

Ainsi seront assurés les buts humains qui sont ceux de la nouvelle institution qui doivent répondre aux besoins primaires d'habitat, de vêtement, de nourriture, aux besoins d'éducation et de culture, lesquels sont à la base de la suprême intention de paix dans les esprits, les mœurs, la vie même des peuples, où l'effort d'organisation européenne trouve sa justification et sa raison d'être.